

Miliciade moudonnoise au milieu du XIXme siècle : (suite et fin)

Autor(en): **Meylan**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR à l'essai depuis deux mois que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 30 janvier.

MILICIADE MOUDONNOISE AU MILIEU DU XIX^{me} SIÈCLE

(Suite et fin.)

Il restait cependant encore une manœuvre à exécuter. Au commandement de: *Formez les faisceaux! Sac à terre! Changez de pantalon!* la troupe qui, jusque là, avait manœuvré en pantalon de drap, sortait du sac une paire de pantalon de triège. Les dames se retournaient pudiquement et la troupe... se mettait au frais.

Qu'il est regrettable que la photographie instantanée ait été inventée soixante ans trop tard; la génération actuelle est ainsi privée d'un tableau psychologico-militaire qui n'aurait pas manqué de pittoresque...

Le commandant, après avoir donné l'ordre aux piquettes Faucherre et Monod d'aller à l'arsenal chercher les cartouches et de les distribuer à la troupe, donne enfin ce commandement si impatiemment attendu: *Une heure de repos! Rompez vos rangs!*

Alors c'est une débâcle et une cohue indescriptibles; on rejoint parents et amis qui attendent et l'on prend d'assaut les tables installées sous les marronniers de la place, puis l'on déballe les provisions apportées par les familles.

Ce repas de dix heures prenait une grande importance dans la vie moudonnoise de l'époque et offrait un intéressant coup d'œil. Les cabaretiers se prodiguaient et ne savaient plus où donner de la tête au milieu de cette gaité exubérante, cependant que des garçonnets, qui avaient congé ce jour-là, mendiaient aux soldats des cartouches dont la poudre était destinée à faire des *dzouffles*, des *guillettes* et autres produits de pyrotechnie enfantine, ce qui rendait les salves et les feux à volonté de l'exercice qui devait suivre, *post prandium*, moins nourris et l'écho du Mont de Chavannes fortement affaibli.

Avec tout cela, de nombreux *bonbonniers* dissimulés sur la place vendaient des gâteaux, du sucre d'orge, des hommes et des femmes en biscôme, avec ou sans sifflet, le chef de ces personnages orné d'une plume de couleur qui faisait la joie des enfants.

Le grand état-major, très entouré, prenait le repas mijoté par dame Brailard et buvait du *bouché* pendant que la musique militaire jouait ses plus belles mélodies.

Le Dieu Mars fut toujours un ami d'Épicure;

Un ventre bien garni rend la tête plus sûre.

Souvent un général, après s'être atablé,

Soutient mieux le fardeau dont il est accablé.

Toutes les bonnes choses ont une fin. Ces moments de liesse sont interrompus par le rappel battu par les tambours. Les miliciens restaurés regagnent plus ou moins rapidement leurs places.

Mais, hélas! du repas soudain le terme expire,

En quittant les flacons chaque buveur soupire.

Leur bouche, en se hâtant, broie un dernier morceau

Quand pour saisir leurs armes ils rompent le faisceau.

Voici venir l'instant où chacun met en œuvre

Le talent qu'il acquit pour la grande manœuvre.

La troupe est en ligne, élite à droite, réserve à gauche. Il s'agit de faire un exercice tactique (d'ailleurs toujours le même) dont voici le thème:

Un corps d'armée rouge venant de l'est, représenté par une subdivision envoyée d'avance dans le bois parcouru actuellement par la route de Chesalles, figure un ennemi qui marche sur Moudon. Le reste de la troupe, qui représente un corps d'armée bleu défendant Moudon, s'oppose à la marche en avant du corps rouge; les voltigeurs du corps bleu, dissimulés dans les buissons des berges de la rivière, gardent le pont sur la Broye. Soudain, les avant-gardes du corps rouge se montrent, alors la fusillade crépite, l'odeur du salpêtreivre les guerriers auréolés de fumée...

La troupe des chasseurs, sur les flancs appelée,

D'une évolution a couvert la mêlée;

Alors, pour protéger les bataillons épars,

On voit s'étendre au loin les pétillants remparts;

Des corps en mouvement ils ont pris la défense,

Leur ligne a contenu l'ennemi qui s'avance.

La mêlée devient furieuse. Au fracas de la fusillade se mêle le son des cornets des officiers et des sifflets des sergents donnant des signaux. On est assourdi. Quand les tambours battent la charge, le vacarme est à son comble. Et les échos du Mont répètent ce tintamarre.

Mais il est 1 heure, un signal de trompette annonce la fin de la manœuvre. Le feu cesse. Le champ de bataille est jonché de... papier de cartouches. L'état-major décide que le corps rouge a été refoulé.

Vient ensuite le défilé et la troupe est licenciée.

La fièvre de l'attaque, le soleil de juin ont assouffé nos braves, restés trois heures d'horloge à jeun! D'ailleurs c'est le moment de dîner et les cantines sont de nouveau assiégées, surtout par les militaires des environs, venus avec leurs familles, et qui n'ont pas la ressource d'aller manger chez eux.

A 3 heures, tout le monde se retrouve sur la place pour le bal.

De vingt jeunes beautés tout bas le cœur palpite;

D'un amant militaire on sent mieux le mérite;

Mars subjuga Vénus et, pour toucher le cœur,

L'uniforme est toujours un talisman vainqueur.

Le bal en plein air sur la place d'armes, où l'on venait d'évoluer, comportait trois ronds de danses qui étaient carrés; plusieurs tables réunies servaient de tribune aux musiciens et chaque village avait à tour de rôle sa danse pour lui. On valsait ainsi jusqu'à 10 heures à « tant » la danse.

Les vieux militaires, gens d'escient, n'attendaient pas ce moment pour rentrer, ils se *rapprochaient* pour retourner ensemble chez eux, plus ou moins gais, plutôt plus. Ainsi finissait la journée.

Et pour terminer, disons avec le poète Petit Senn, à qui nous avons emprunté les vers qui embellissent les lignes ci-dessus:

O Suisse! mon pays, modeste territoire,

Ta place si bornée est vaste dans l'histoire.

Ton enfant n'a cueilli de sublimes lauriers

Qu'en conservant intacts, ces rustiques foyers;

Sa formidable épée, aux agresseurs fatale,

N'arrosa de leur sang que sa terre natale

Sempach, Morat, Grandson, témoins de nos exploits,

Lieux où l'indépendance a su venger ses droits.

Remplissez nos sénats d'une mâle assurance,

Un peuple est toujours fort armé pour sa défense.

*Qu'un injuste ennemi trouble notre repos,
De nos cantons, alors, nous suivrons les drapeaux.
La palme de l'honneur ne sera point flétrie
Nous sauverons encor notre belle patrie,
Et, comme nos aïeux, braves et triomphants,
Notre exemple aux combats guidera nos enfants.*

D' MEYLAN.



PERCLLIUSET AO MILITÉRO

LE z'affère l'ant tot parâi bin tsandzi du lè z'autro iâdzo. Quand bin ne sarâi que po lo militéro. Iô è-te lo temps dâi rehiuve, dâi z'avant-rehiuve, dâi vilhio commi? Quemet desâi monsu Dénéreâz dein on galé lâvro que s'appelâve la vilhie melice dâo canton de Vaud: *Eh! hé! iô îte-vo, sordâ dè vilhie rotse, Brâvo carabinièrs dâo temps dè la maillotse; Caloniers asse grands, asse drâi qu'on poteau, Galés sordâ dâo trein, bio chasseur à tsèvau; Grenadiers, vortigeu, mouscatéro, piquettes, Commis, tambou, fratai, musiciens et trompettes; Galounâ, lutenieints, sapeu à gros bounets, Capitaino, majo, coumandants, colonets?*

Tot cein l'è ao rebu et l'è pardieu bin à regrettâ. Oh! ne dio pas que, âo dzo de vouâ, lâi ausse pas dâi z'affère que vâliant atant que bin dâi z'autro dâo vilhio temps, mâ, tot parâi, on pâo pas fraternisâ ora avoué lè z'officié quemet lè z'autro iâdzo. On lutenieint, on capitaino mîmameint, l'étâi on hommo quemet lè sordâ, rein fiè et que l'amâve sè sordâ, et stau z'isse lau coumandant.

Se vo dio cein, l'è rein que po vo dere oquie de Perclliouset à la Véva. Stî Perclliouset l'étâi on coo que l'avâi rein de bon que la gâola. L'è-tâi quemet lè derbon: l'avâi tota sa fôoce âo bet dâo mor. L'arâi rebriquâ lo générât asse bin que lo premi que sâi, l'arâi mîmameint rebriquâ lo bon Dieu, se stisse l'avâi voliu s'amusâ avoué li. Mâ lè doû sè recriâvant pas et sè passâvant l'on de l'autro.

Et pu l'avâi on toupet et onna niaffa de la mêtsance.

Dan Perclliouset dèvessâi fère l'exercico avoué lè dzouveno de la coumouna et lo commi tote lè demeindze. Cein lo bourlâve on bocon et l'étâi adî à fourgenatsî po coudhî avâi dâi condzi. Onna demeindze, vaitcè mon Perclliouset que va vè lo commi et lâi fâ dinse:

— Dite-vâi, commi, lâi arâi pas moyan d'avâi condzi po demeindze que vint?

— Et que vâo-te fère, Perclliouset?

— Su dobedzî d'allâ à on einterrâ!

— Se l'è dinse, on pâo pas refusâ. Mâ fâ atteinchon de lâi pas tè soulâ.

Et Perclliouset l'avâi z'u son condzi.

N'è pas ora qu'on no baillerâi condzi po on einterrâ, quand bin on l'arâi demândâ houit dzo dèvant.

* * *